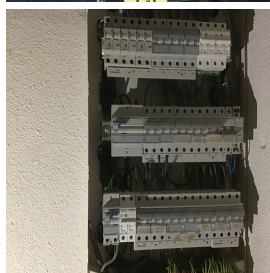


## Rapport de contrôle d'installations électriques à basse et à très basse tension

**EXEMPLAIRE ORIGINAL**

**RÉF. 112/2023/69384/01:1**

**DATE DU CONTRÔLE** 12/06/2023 **AGENT VISITEUR** Geoffrey Latour  
**ADRESSE DU CONTRÔLE** Rue albert counson 76 - 4970 Stavelot **TYPE DE CONTRÔLE** Contrôle de conformité avant la mise en usage – modification/extension importante (6.4.)



### › DONNÉES GÉNÉRALES

**Adresse de l'installation** Rue albert counson 76 - 4970 Stavelot  
**Type de locaux** Unité d'habitation (maison)  
**Objet du contrôle** limité à l'installation électrique photovoltaïque  
**Autre** Domo concept  
**Responsable des travaux** Domo concept  
**L'examen de conformité de l'extension et/ou la modification de l'installation électrique** ne porte que sur l'installation photovoltaïque

### › DONNÉES DU RACCORDEMENT

**Gestionnaire du réseau de distribution (GRD)** NETHYS  
**Code EAN** 541456700001908000  
**Numéro du compteur** 1sag1105102657  
**Index jour/nuit** 1960/1984  
**Type de coupure générale** Teco  
**Câble compteur - tableau** EXVB 4 x 10 mm<sup>2</sup>  
**Tension nominale de service** 230V - AC  
**Courant nominal de la protection de branchement** 40A

### › CONTRÔLE

| Conformité schéma(s) unifilaire(s) et plan(s) de position |                      | OK | Nombre de tableaux                              | 1                                   | Nombre de circuits | 1 |
|-----------------------------------------------------------|----------------------|----|-------------------------------------------------|-------------------------------------|--------------------|---|
| Les fondations datent                                     | D'avant le 1/10/1981 |    | Dispositif différentiel de tête                 | ID - 63A - 300mA - type A - test OK |                    |   |
| Type d'électrode de terre                                 | Piquets              |    | Dispositif différentiel supplémentaire          | ID - 63A - 30mA - type A - test OK  |                    |   |
| Résistance de dispersion de la prise de terre (Ω)         | 18,6                 |    | Fixation/Etat/Détérioration matériel            | OK                                  |                    |   |
| Conformité des liaisons équipotentielle et des PE         | OK                   |    | Contrôle visuel appareils fixes et/ou mobiles   | OK                                  |                    |   |
| Test de continuité                                        | Concluant            |    | Protection contre les contacts directs          | OK                                  |                    |   |
| Contrôle boucle de défaut                                 | Concluant            |    | Résistance générale d'isolement (MΩ)            | 99                                  |                    |   |
| Protection contre les contacts indirects                  | OK                   |    | Adéquation DPCCR – prise de terre               | OK                                  |                    |   |
|                                                           |                      |    | Adéquation protections surintensités – sections | OK                                  |                    |   |

## CONCLUSION : CONFORME



A la date du 12/06/2023, l'installation électrique de Rue albert counson 76 - 4970 Stavelot est conforme aux prescriptions du Livre 1 de l'arrêté royal du 8 septembre 2019 établissant le Livre 1 sur les installations électriques à basse tension et à très basse tension. Le prochain contrôle est à effectuer au plus tard avant le 12/06/2048.

Le contrôle réalisé par Certinergie a porté sur les parties visibles de l'installation et normalement accessibles. Les schémas unifilaires et les plans de position de l'installation sont (ou) ont été datés et signés.

Signature de l'agent

## Rapport de contrôle d'installations électriques à basse et à très basse tension

EXEMPLAIRE ORIGINAL

RÉF. 112/2023/69384/01:1

### Rappel sur les prescriptions réglementaires :

Le propriétaire, le gestionnaire ou l'exploitant de l'installation électrique est tenu :

- d'en assurer ou d'en faire assurer l'entretien ;
- de prendre toutes mesures adéquates pour que les dispositions du Livre 1 de l'arrêté royal du 8 septembre 2019 établissant le Livre 1 sur les installations électriques à basse tension et à très basse tension soient en tout temps observés ;
- de conserver les documents, en ce compris le ou les rapports de contrôle, de l'installation électrique dans un dossier, de le tenir à disposition de toute personne qui peut le consulter et de mettre à disposition une copie de ce dossier à tout éventuel locataire ;
- de transmettre le dossier de l'installation électrique au nouveau propriétaire, gestionnaire ou exploitant ;
- d'aviser immédiatement le fonctionnaire préposé à la surveillance du Service Public Fédéral ayant l'Energie dans ses attributions de tout accident survenu aux personnes et du, directement ou indirectement, à la présence d'installations électriques ;
- de renseigner dans le dossier de l'installation électrique toute modification ou extension non importante survenue sur l'installation électrique ;
- de laisser réaliser par un organisme agréé un contrôle de conformité avant la mise en usage sur toute modification ou extension importante survenue sur l'installation électrique.
- si des infractions ont été constatées lors de la visite de contrôle, de faire effectuer une nouvelle visite de contrôle par le même organisme agréé afin de vérifier la disparition des infractions au terme du délai de un an. Dans le cas où, lors de cette seconde visite, des infractions subsistent, l'organisme agréé se doit d'envoyer une copie du rapport de visite de contrôle à la Direction générale de l'Energie préposée à la haute surveillance des installations électriques domestiques.

Une copie du rapport de contrôle, des schémas unifilaires et des plans de position signés sont conservés par l'organisme agréé précité pendant une période de cinq ans comme mentionné dans la sous-section 6.4.6.1. Durant la période précitée, le propriétaire, le gestionnaire ou l'exploitant de l'installation électrique peut s'adresser à l'organisme agréé concerné pour obtenir un duplicata du rapport de contrôle, des schémas unifilaires et des plans de position signés. La délivrance d'une copie du rapport de contrôle, des schémas unifilaires et des plans de position signés peut être soumise au paiement d'une rétribution dont le montant est fixé par l'organisme agréé.

## Rapport de contrôle d'installations électriques à basse et à très basse tension

EXEMPLAIRE ORIGINAL

RÉF. 112/2023/69384/01:1

### > CONTRÔLE DE L'INSTALLATION PHOTOVOLTAÏQUE

|                                                                                                                                                                                             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Le dossier administratif de l'installation photovoltaïque comprend                                                                                                                          | le schéma unifilaire de l'installation - le schéma de position ou un document écrit complété de photos décrivant l'installation - les notices d'utilisation de l'installation qui ne sont pas jointes au dossier mais disponible sur place - les consignes de sécurité relative à l'installation qui ne sont pas jointes au dossier mais disponible sur place |
| Nombre de panneaux solaires photovoltaïques                                                                                                                                                 | 12 risen 410 wc                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| Puissance de crête totale des panneaux solaires photovoltaïques (Wc)                                                                                                                        | 4920wc                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Nombre d'onduleurs                                                                                                                                                                          | 1                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| Caractéristiques onduleur (type, numéro de série, Pac max)                                                                                                                                  | Goodwe gw3600 dns 53600dsn228r0282 3,68kw 16A                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| Adéquation panneaux photovoltaïques - onduleur(s) / Tension - courant                                                                                                                       | OK                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| Correspondance installation électrique, schémas et plans                                                                                                                                    | OK                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| Raccordement compteur d'énergie verte                                                                                                                                                       | Pas présent                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| Matériel et mesures de protection appropriés aux influences externes                                                                                                                        | OK                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| Présence en tête d'installation d'un dispositif différentiel-résiduel de $I_{\Delta} \leq 300\text{mA}$                                                                                     | OK                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| Présence en tête de l'installation photovoltaïque d'un dispositif différentiel de type A et de $I_n \geq 40\text{A}$ (ce DPCDR pouvant être identique à celui mentionné au point précédent) | OK                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| Protection contacts directs et indirects                                                                                                                                                    | OK                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| La protection contre les surintensités                                                                                                                                                      | OK                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| Choix des dispositifs de protection et de surveillance                                                                                                                                      | OK                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| Présence et placement de dispositifs adaptés de sectionnement et de commande                                                                                                                | OK                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| Repérage des conducteurs DC et des conducteurs AC                                                                                                                                           | OK                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| Identification des circuits, des dispositifs de protection contre les surintensités, des interrupteurs, bornes,...                                                                          | OK                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| Connexions des conducteurs                                                                                                                                                                  | OK                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| Mise à la terre du cadre métallique des modules et leurs structures                                                                                                                         | OK                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| Accès équipements                                                                                                                                                                           | OK                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| Placement des panneaux d'avertissement, des dangers et des indications "Ne pas déconnecter en charge" et "Installation électrique toujours sous tension"                                    | OK                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| Absence de dommages visibles                                                                                                                                                                | OK                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| Continuité PE                                                                                                                                                                               | OK                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| Résistance d'isolement de la partie AC ( $M\Omega$ )                                                                                                                                        | 99                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| Résistance de dispersion de la prise de terre ( $\Omega$ )                                                                                                                                  | 18,6                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| Test des dispositifs différentiels                                                                                                                                                          | OK                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| Déclenchement des dispositifs différentiels via la création d'un courant de défaut                                                                                                          | OK                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| Protection contacts indirects par coupure automatique de l'alimentation                                                                                                                     | OK                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| Sectionnement automatique par manque de tension du réseau en moins de 5 secondes                                                                                                            | OK                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| La production photovoltaïque ne réalimente pas le réseau tant que la tension de ce dernier ne réapparaît pas                                                                                | OK                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| Les panneaux photovoltaïques n'étaient pas accessibles le jour du contrôle. Les points à contrôler sont basés sur les schémas et plans.                                                     | Les panneaux photovoltaïques n'étaient pas accessibles le jour du contrôle. Les points à contrôler sont basés sur les schémas et plans.                                                                                                                                                                                                                       |

L'installation photovoltaïque à basse tension est

**CONFORME**

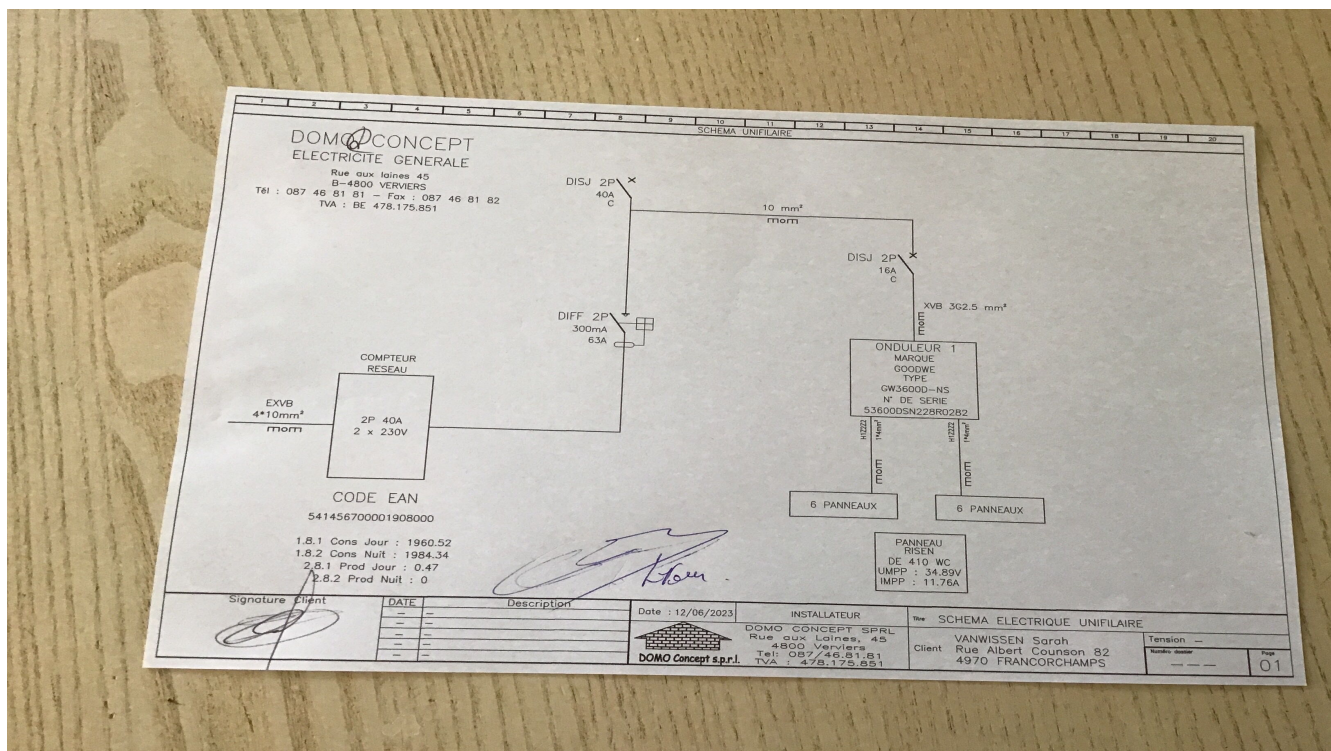
## Rapport de contrôle d'installations électriques à basse et à très basse tension

EXEMPLAIRE ORIGINAL

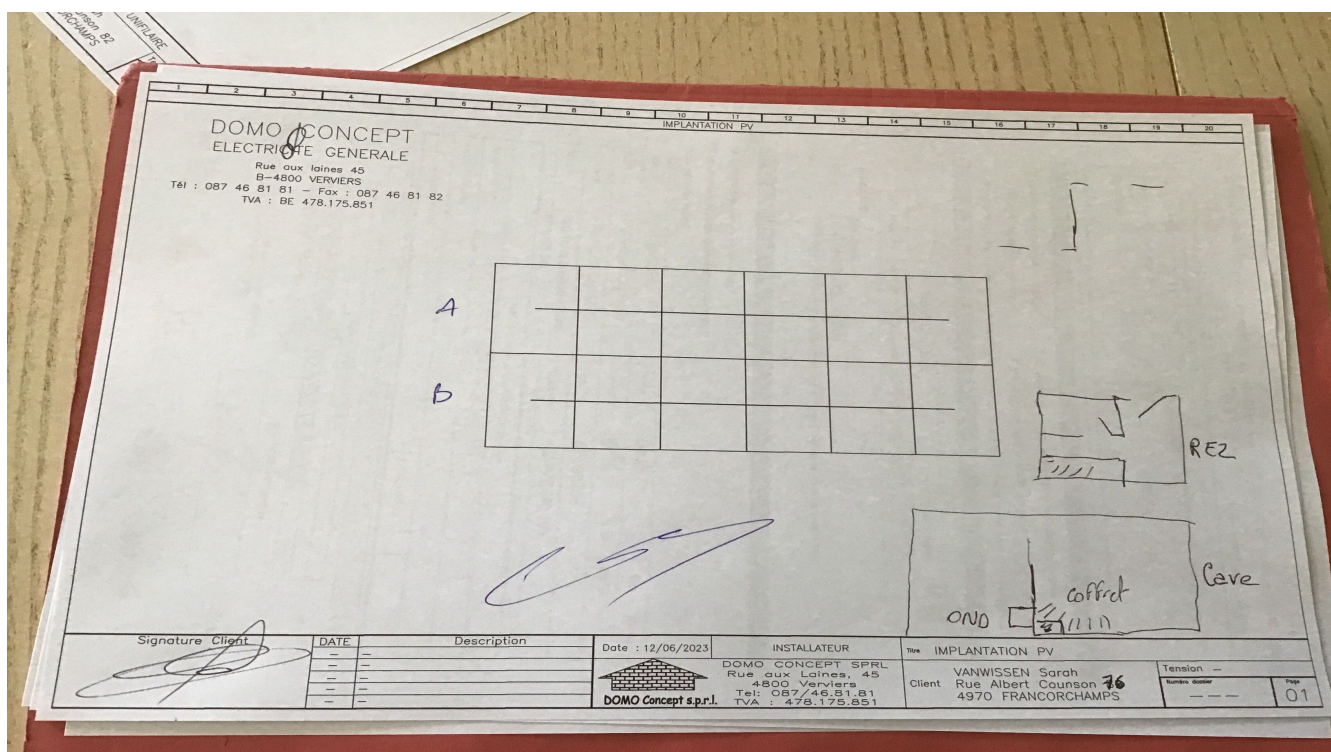
RÉF. 112/2023/69384/01:1

### ANNEXES

Schéma(s) unifilaire(s) de l'installation



### Plan(s) de position de l'installation



## Rapport de contrôle d'installations électriques à basse et à très basse tension

EXEMPLAIRE ORIGINAL

RÉF. 112/2023/69384/01:1

› ANNEXES

Autre(s)

